



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date : 01/10/2010

*Annule et remplace la note CNAB 2009/001 du
22/10/09*

Rédacteur :

Fabien CARRETTE-LEGRAND

(mél : cnab@ffbsc.org)

NOTE CNAB N° 2010 / 003

Objet :

Formation « continue » des arbitres Baseball / préparation lors de l'intersaison

Il semble essentiel que la CNAB, bien que consciente des moyens existants tant au niveau fédéral que local, soit prescriptrice en matière de préparation et de formation « continue » des arbitres.

En effet, l'**amélioration du corps arbitral** passe par ce chemin. Celle-ci se doit d'être **globale/collective** et il est donc recommandé à chaque arbitre de jouer un rôle de conseil auprès des moins expérimentés.

De plus, **il est du ressort de la Commission de s'assurer de la préparation des Arbitres Nationaux du cadre actif et des Arbitres Régionaux pouvant être appelés au niveau national** (cf. annexe).

Voici quelques pistes qui permettront à chacun de préparer au mieux la prochaine saison :

Formations / échanges

- Suivre une formation de niveau supérieur (notamment Arbitre Régional pour les Arbitres Départementaux).
- Organisation de réunions, colloques autour des arbitres les plus expérimentés de la région (ou « grande région »).
- **Echanges** entre arbitres ou avec les Instructeurs Arbitrage Baseball, les membres de la CNAB sur des sujets particuliers.

Sources documentaires

- **Relecture des Règles du Baseball, des Règlements Généraux des Epreuves Sportives Baseball**, des Règlements Généraux de l'Arbitrage Baseball, etc.
- Révision des systèmes d'arbitres (ex : à 2 arbitres, à 3 arbitres)
NB : la CNAB a retenu le système à deux arbitres du Professionnal Baseball Umpire Corp (réf. : PBUK, Manual For The Two-Umpire System)
- Se documenter (livres, Internet) sur tout ce qui touche à l'arbitrage Baseball.

Pratique

- Rester en forme (exercices physiques).
- Prendre des lancers lors des séances de travail des clubs (« bullpen »)

La « zone de strike » étant un élément plus que primordial de l'arbitrage Baseball, il est demandé aux Arbitres Nationaux et Arbitres Régionaux évoluant au niveau national, d'un même périmètre géographique, de se regrouper une ou deux fois pendant la période novembre-mars pour des séances collectives de prise de lancers. Les ligue, CRABs, clubs Elite et NI seront sollicités pour l'organisation de ces pratiques.

- Travail, lors des entraînements collectifs des clubs, de la mécanique sur le terrain (seul ou à plusieurs).
- Travail de la mécanique gestuelle.
- Arbitrage de rencontres indoor (dont, par exemple, la Coupe de France benjamins)

Avant la reprise de la saison (mois de mars)

- Vérification de son matériel.
- Arbitrage de rencontres amicales, de tournois (systèmes à 2 et 3 arbitres).
- **Prendre connaissance des calendriers et des différents règlements applicables aux compétitions sur lesquelles vous allez officier (annexes des RGES Baseball, règlements propres à chaque championnat, listes de balles et de battes autorisées, etc.).**
- **S'assurer des procédures administratives à appliquer impérativement sur les terrains.**
- Communiquer ses disponibilités à la CNAB et ses désignateurs pour les arbitres officiant au niveau national, et aux présidents de Commissions Régionales Arbitrage Baseball ou aux différents responsables de l'arbitrage des championnats régionaux.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...

Il va de soi que la CNAB se donne pour mission d'assister le corps arbitral dans toutes ses initiatives et démarches.

